

**Ecole maternelle de Chamoux-sur-Gelon**  
**PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE DU 6-11-2018**

**Présents :**

- **SIEGC / élus des communes** : Madame Nicole Bouvier (présidente du SIEGC), Monsieur Eric Sandraz (vice-président du SIEGC), Madame Schenkl (maire de Montendry), Mme Stivanello (commune de Chamousset), Mme Gucher (commune de Villard-Léger),
- **Enseignants** : Mme Souchet, Mme Ouriet, Mme Bergin, Mme Brouillet, Mme Goupille, M. Chopineaux,
- **Parents** : Mme Jacquier, Mme Moron, Mme Pavy, Mme Roux, Mme Revet, Mme Bernard
- **DDEN** : M. Pépin Louis (remplaçant Mme Novel)
- **Périscolaire** : Mme Senis
- **ATSEM** : Mme Revol, Mme Battentier, Mme Carayon,

**Excusés** : Mme Chéry (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Novel DDEN, Madame Bardelli (vice-présidente du SIEGC chargée du périscolaire), Monsieur René Aguetz (maire de Chamoux), Monsieur Girard (maire d'Hauteville), Mme Favre (maire de Villard-Léger), Mme Chanvin (ATSEM), M. Jacques (parent)

Début de la séance à 18h27

Secrétaire de séance : Gérald Aillaud

**Ordre du jour : réunion des 3 conseils d'école de Chamoux-sur-Gelon et Villard-Léger en un seul.**

A la majorité des membres, il a été décidé de réunir le conseil d'école de la maternelle avec les deux autres écoles du RPI.

Fin de séance à 18h30

**Ecole élémentaire de Chamoux sur Gelon**  
**PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE DU 6-11-2018**

**Présents :**

- **SIEGC / élus des communes** : Madame Nicole Bouvier (présidente du SIEGC), Monsieur Eric Sandraz (vice-président du SIEGC), Madame Schenkl (maire de Montendry), Mme Stivanello (commune de Chamousset), Mme Gucher (commune de Villard-Léger),
- **Enseignants** : Mmes et MM AILLAUD Gérald, BERTHIER Marlène, BERTHELOT Stéphanie, GACON Sabine, GOUPILLE Karine, NITSCHKE Laeticia, Mme LUCAS Florence
- **Parents** : Mmes et MM. PAVY Muriel, CHAPUIS Kristell, DECARRE Olivier, JACQUIER Amandine, CASU Javier, PHILIPPE Oriane, PELLINI Luna
- **Périscolaire** : Mme Senis

**Excusés** : Mme Chéry (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Novel DDEN, Madame Bardelli (vice-présidente du SIEGC chargée du périscolaire), Monsieur René Aguetz (maire de Chamoux), Monsieur Girard (maire d'Hauteville), Mme Favre (maire de Villard-Léger), MASSON Christine

**Absents** : Mme FRANCIOLO Patricia, BILLAT Corinne, Mme Silvestri Annie, DDEN

Début de la séance à 18h30

Le secrétaire de séance est : Gérald Aillaud

**Ordre du jour : réunion des 3 conseils d'école de Chamoux-sur-Gelon et Villard-Léger en un seul.**

A la majorité des membres, il a été décidé de réunir le conseil d'école de l'école élémentaire avec les deux autres écoles du RPI.

Fin de séance à 18h32

**Ecole primaire de Villard Léger**  
**PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE DU 6-11-2018**

**Présents :**

- **SIEGC / élus des communes** : Madame Nicole BOUVIER (présidente du SIEGC), Monsieur Eric SANDRAZ (vice-président du SIEGC), Madame SCHENKL (maire de Montendry), Mme STIVANELLO (commune de Chamousset), Mme GUCHER (commune de Villard-Léger),
- **Enseignants** : Mmes VEILLET et MOIROUD
- **Parents** : Mmes COMBY-CHOPIN, COUCHENET et PEIGNAUX
- **DDEN** : Mme CHRISTIN
- **Périscolaire** : Mme SALLES

**Excusés** : Mme Chéry (Inspectrice de l'Education Nationale), Madame Bardelli (vice-présidente du SIEGC chargée du périscolaire), Monsieur René Aguetzaz (maire de Chamoux), Monsieur Girard (maire d'Hauteville), Mme Favre (maire de Villard-Léger)

Début de la séance à 18h33

Le secrétaire de séance est : Gérald Aillaud

Ordre du jour : réunion des 3 conseils d'école de Chamoux sur Gelon et Villard léger en un seul.

A la majorité des membres, il a été décidé de réunir le conseil d'école de l'école primaire avec les deux autres écoles du RPI.

Fin de séance à 18h35

**RPI Betton Bettonet- Bourgneuf-Chamousset-Chamoux sur Gelon-Hauteville-Montendry-Villard Léger**

**PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE DU 6-11-2018**

**Présents :**

- **SIEGC / élus des communes** : Madame Nicole Bouvier (présidente du SIEGC), Monsieur Eric Sandraz (vice-président du SIEGC), Madame Schenkl (maire de Montendry), Mme Stivanello (commune de Chamousset), Mme Gucher (commune de Villard-Léger),
- **Enseignants** : AILLAUD Gérald, BERTHIER Marlène, BERTHELOT Stéphanie, BERGIN Isabelle, CHOPINEAUX Laurent, GACON Sabine, GOUPILLE Karine, MOIROUD Sandie, NITSCHKE Laetitia, OURIET Gaëlle, SOUCHET Karine, VEILLET Rachel, BROUILLET Nelly, LUCAS Florence
- **Parents** : PAVY Muriel, CHAPUIS Kristell, DECARRE Olivier, CASU Javier, PHILIPPE Oriane, PELLINI Luna, JACQUIER Amandine, MORON Florence, ROUX Amandine, REVET Amandine, BERNARD Magali, PEIGNAUX Deborah, COUCHENET Christelle
- **DDEN** : Mme CHRISTIN, M. Pépin Louis (remplaçant Mme Novel)
- **Périscolaire** : Mme Senis, Mme Salles
- **ATSEM** : Mme Revol , Mme Battentier, Mme Carayon,

**Excusés** : Mme Chéry (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Novel DDEN, Madame Bardelli (vice-présidente du SIEGC chargée du périscolaire), Monsieur René Aguetzaz (maire de Chamoux), Monsieur Girard (maire d'Hauteville), Masson Christine, Mme Chanvin (ATSEM), M. Jacques (parent maternelle)

**Absents** : Mmes FRANCIOLO Patricia, BILLAT Corinne, COMBY-CHOPIN Aude, COURTOIS Margaux, Mme Silvestri Annie, DDEN

Début de séance à 18h35

## Ordre du jour :

- **Bilan de la rentrée et perspectives pour les rentrées suivantes**
- **Résultats des élections**
- **Approbation des règlements intérieurs des écoles (en pièce jointe)**
- **Présentation du projet d'école commun**
- **Bilan financier et budget prévisionnel**
- **Projets pour l'année 2018-2019**
- **Service Périscolaire : bilan de la rentrée et projets**
- **Travaux réalisés et en attente**

Les conseils d'école s'organisent autour d'un ordre du jour arrêté par les directeurs et envoyé à chaque membre du CE huit jours avant le CE : merci donc de faire parvenir les questions que vous désirez voir s'inscrire à l'ordre du jour suffisamment tôt (10 jours minimum avant le CE).

Merci de faire parvenir des questions précises afin que chacun puisse préparer une réponse adéquate.

Le procès verbal du conseil d'école étant très long (au moins 7-8 pages A4), il n'est pas possible de le photocopier pour chaque famille : il sera donc affiché dans chacune des trois écoles. Il sera aussi diffusé par courriel aux familles et sera accessible sur le site du SIEGC.

Les présidents du conseil d'école sont : Sabine Gacon, Sandie Moiroud et Laurent Chopineaux.

Le secrétaire de séance est : Gérald Aillaud assisté des parents d'élèves : Mme Pavy, Mme Couchenet, Mme Revet.

**Tour de table :** les DDEN expliquent leur fonction. Ils sont co-optés, élus pour 4 ans, membres de droit du conseil d'école.

## **Bilan de la rentrée et perspectives pour les rentrées suivantes**

**Bilan de rentrée de septembre : pour le RPI, 276 élèves répartis en 12 classes.**

Maternelle Chamoux-sur-Gelon 100 élèves moyenne = 25 enfants / classe				Primaire Villard-Léger 34 élèves 17enfants/classe		Elémentaire Chamoux-sur-Gelon 142 élèves moyenne = 23,67 enfants / classe					
PS	PS MS	MS GS	GS	CP	CP	CE1	CE1 CE2	CE2	CM1	CM1 CM2	CM2
Laurent Chopineaux / Nelly Brouillet ATSEM : Laurence Carayon	Isabelle Bergin / Muriel Guillaud ATSEM : Nadine Revol	Karine Souchet  ATSEM : Lysiane Battentier	Gaëlle Ouriet  ATSEM : Delphine Chanvin	Sandie Moiroud	Rachel Veillet	Marlène Michaudet Berthier	Gérald Aillaud	Sabine Gacon	Laéticia Nitschke	Stéphanie Berthelot	Christine Masson
24	26	24	26	17	17	22	21	23	26	24	26

L'école élémentaire accueille deux nouveaux enseignants : Gérald Aillaud et Stéphanie Berthelot.

Nelly Brouillet assure les décharges de direction à Chamoux : le lundi en maternelle, le jeudi en élémentaire. Karine Goupille est notre enseignante « poste E » ( aide pédagogique à des petits groupes d'enfants pendant le temps scolaire). Elle intervient notamment en lecture et mathématiques.

### Répartition par niveau :

PS (2015)	MS (2014)	GS (2013)	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
28	31	41	34	28	38	38	38

### Projections pour la rentrée 2019-2020 :

PS (2016)	MS (2015)	GS (2014)	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
32 ???	28	31	40	35	29	38	36

Total prévu = 269 enfants pour 12 classes. Les petits nés en 2016 ne sont pas encore connus de façon précise et ne le seront vraiment qu'au moment des inscriptions, au printemps. Il semblerait toutefois qu'ils soient plus nombreux que les 2015.

Au vu des effectifs prévus (269 enfants pour 12 classes / moyenne = 22,41 élèves par classe), il est à craindre que nous ayons une nouvelle fermeture de poste d'enseignant pour la rentrée de septembre 2019 car beaucoup de CM partent.

Les enseignants demanderont à rencontrer l'inspectrice à ce propos afin de pouvoir anticiper cette fermeture au mieux. Sachant que la moyenne tolérée est 27. Le RPI a permis de retarder la chute du couperet. Deux fermetures d'un coup seraient cependant un événement exceptionnel.

### AVS :

Les écoles scolarisent des enfants porteurs de handicap ou dont les difficultés ont amené la MDPH à leur donner droit à une aide humaine pendant le temps scolaire sous forme d'AVS. La situation à cette rentrée est tout à fait déplorable : les AVS n'ont pas été en poste en temps et heure. Par exemple, Chamoux devait en bénéficier de 3, et n'en a eu que un à la rentrée. L'administration semble être sourde ou indifférente aux problèmes des écoles. Cependant, la situation d'AVS n'est pas simple : mal payés, mal formés. Les problèmes de ses possibilités de déplacement, de suivi et de continuité, ne sont pas suffisamment pris en compte lors des affectations. Les parents sont d'une grande patience !

### Retour à la semaine de 4 jours :

Le feed-back est différent selon les organisations familiales. Certaines personnes trouvent les enfants plus reposés. Cependant, un témoignage semble indiquer que le centre aéré est un peu cher (jusqu'à 25 €).

Les premiers exercices d'évacuation-sécurité incendie (3 par an) et alerte-intrusion (3 par an) ont été faits. Comme à chaque rentrée, les PPMS ont été mis à jour (nom des adultes, affiches de sécurité pour la conduite à tenir en cas d'évacuation, renouvellement des stocks d'eau et de biscuits, etc.)

## Résultats des élections

Les élections ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2018. Nous remercions les parents et Mme Christin (DDEN) qui ont aidé à la bonne organisation.

	École maternelle Chamoux	École de Villard-Léger	École élémentaire Chamoux
Inscrits	182	63	238
Votants	96	34	99
Blancs ou nuls	7	4	10
Suffrages exprimés	89	30	89
Taux de participation	52,75%	53,97 %	41,60 %
Sièges à pourvoir	4	2	6

Sont élus :	Jacquier Amandine Moron Florence Pavy Muriel Jacques Fabien Roux Amandine Courtois Margaux Revet Amandine Bernard Magali	Chopin Aude Couchenet Christelle Peignaux Déborah	Pavy Muriel Chapuis Kristell Décarre Olivier Jacquier Amandine Billat Corinne Casu Javier Francioli Patricia Philippe Oriane Pellini Luna
-------------	---	---	---

## **Approbation des règlements intérieurs des écoles**

Le règlement de l'école maternelle de Chamoux-sur-Gelon est approuvé (unanimité) par le CE.  
 Le règlement de l'école primaire de Villard-Léger est approuvé (unanimité) par le CE.  
 Le règlement de l'école élémentaire de Chamoux-sur-Gelon est approuvé (unanimité) par le CE.

## **Présentation du projet d'école commun**

### Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun :

#### Axes de travail :

- améliorer la compréhension orale et écrite : travail sur le vocabulaire, l'implicite et la fluence,
- améliorer la résolution de problèmes : manipuler et apprendre à développer des stratégies.

### Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé) :

#### Axes de travail :

- diversifier sa culture artistique : harmoniser le parcours artistique et culturel au niveau du RPI (rencontrer différentes formes d'art, pratiquer différentes techniques, faire des sorties culturelles),
- planifier le parcours citoyen de l'élève au niveau du RPI : développer les valeurs de la République au niveau de la vie de classe et pendant des temps forts. *Par exemple, la semaine ELA...*

### Réponse aux exigences d'une école inclusive pour les élèves à besoins particuliers :

#### Axes de travail :

- inclure les élèves à besoins particuliers tout en réfléchissant à une suite bénéfique de leur scolarité,
- améliorer le rythme de l'élève au niveau du RPI : favoriser les apprentissages en aménageant les emplois du temps en fonction des rythmes et besoins des enfants (scolaire et périscolaire). *Par exemple, la demande des dix minutes d'accueil en classe avait été faite dans cette optique.*

### Vie scolaire (relation avec les familles, communication, partenariats) :

#### Axes de travail :

- améliorer la communication avec les familles : développer la communication en diversifiant les formes de communication,
  - insérer l'école dans son territoire et renforcer les liens : développer les actions avec les associations locales en participant à des projets communs. *Par exemple, dans le cadre de la semaine ELA, le comité des fêtes de Betton-Bettonet a organisé une vente de pizzas. Ils ont remis un chèque de 1000€. L'association de fitness a remis près de 600 €. Quant à la récolte des familles, elle est en train de se terminer ces jours-ci.*

## **Bilan financier et budget prévisionnel**

Pour les crédits « scolaires » (50 € par enfant par année civile) : les enseignants disent leur difficulté à rester dans les limites des budgets alloués, bien qu'ils soient conséquents.  
 Pour les crédits « aide aux projets » (30€ par enfant par année civile), ces crédits n'ont pas été augmentés en dix

ans. Par exemple, la hausse du prix des transports n'est pas prise en compte.

Les variations importantes du nombre d'enfants d'une année à l'autre entraînent des variations de crédits pas toujours faciles à anticiper.

#### École maternelle :

L'augmentation du nombre de photocopies est réelle malgré les efforts pour les limiter, et il devient difficile d'acheter du matériel en commun.

Les effectifs des classes des années précédentes (28-29 enfants) font qu'il n'était pas possible pour les sorties scolaires d'utiliser un car pour deux classes, d'où une part importante du coût des transports.

Le Sou de l'école maternelle a participé encore plus que les années précédentes (notamment financement de cars pour les sorties).

#### École primaire de Villard-Léger :

Le renouvellement de la méthode de lecture a pu se faire grâce à l'enveloppe de budget supplémentaire de 1000 euros de 2017.

L'achat des fichiers en maths (12 euros) et en français (2x 6 euros) utilise la moitié du budget par élève (24 euros sur les 50 euros alloués).

#### École élémentaire de Chamoux-sur-Gelon :

Depuis quelques années, nous avons de plus en plus des élèves présentant des troubles dys ou des élèves en inclusion, cela nous demande de faire des adaptations, des photocopies en plus... Nous devons acheter de nouveaux manuels qui correspondent aux élèves actuels. Les enseignants achètent des livres à titre personnel. Le budget (crédit scolaire) est un peu juste.

La représentante du SIEG défend sa dotation et trouve que les écoles sont bien loties. Le débat sur le nombre de photocopies est lancé. Le remplacement du photocopieur est envisageable. Il faut oser présenter les demandes pour des matériels non prévus dans les budgets de chaque école. Il n'y a pas eu de budget exceptionnel en 2018 (achat de mobilier) à la différence des années précédentes. La maternelle reconnaît que l'enveloppe exceptionnelle leur a bien servi en 2017. Les enseignants sont d'accord dans l'ensemble pour dire que globalement les coûts (« le coût de la vie ») ont fortement augmenté en quelques années.

## **Projets pour l'année 2018-2019**

Sur le RPI : le projet ELA (cf plus haut)

#### École maternelle :

- favoriser la liaison GS-CP (notamment par le projet « chorale »),
- langage et lecture (renouvellement du fonds de BCD, achat de livres), achat d'imagiers destinés au prêt aux enfants à la maison.

#### École primaire de Villard-Léger :

- projet musical avec M. Nicolas AMET, en GS et CP, représentation le mardi 2 avril,
- fréquentation du gymnase en janvier et février,
- cycle natation à Gilly en mars et avril
- vue d'une représentation au théâtre Charles Dullin et visite des coulisse et de la partie technique

#### École élémentaire de Chamoux-sur-Gelon :

- cycle danse avec Élodie Mareau pour 5 classes, production avant les vacances de Noël,
- cycle chorale avec Philippe Fournier pour les CM1 de Madame Nitschke, production idem que la danse,
- cycle natation pour les CE1-CE2 en juin, peut-être sous forme de stage sur deux semaines,
- cycle badminton et cycle gymnase
- classe cinéma à Tence pour la classe de M. Aillaud en juin.



**Questions non inscrites à l'ordre du jour :**

- Il n'a pas été laissé beaucoup de place aux questions et remarques des parents lors de ce conseil, car l'ordre du jour était copieux, mais ce sera chose réparée lors du prochain conseil.

- **Concernant le 11 novembre**, les élus souhaitent insister sur la présence des enfants lors des cérémonies dans LEUR commune. Malgré le travail fait à l'école, le SIEGC regrette que seule la moitié des enfants sera présente (d'après le sondage de présence qui a été fait), mais comparé aux autres années, ce score de présence peut sembler satisfaisant. Les enseignants rajoutent que beaucoup de travail a été fait.

Finalement, la question ressemblerait presque à : est-ce la faute des parents, des enseignants, des élus ? Est-ce que les exigences des élus et des communes sont trop élevées ? Mais est-ce que finalement il ne faut pas se satisfaire du travail effectué actuellement, des actions réalisées, des mobilisations (parents, enfants, enseignants) constatées ? Mais finalement, y a-t-il une faute à relever ?

Vu les échanges dans la salle, l'accord sur les réponses à ces questions semble difficile à trouver.

La maire de Montendry témoigne du refus de son conseil de mettre une cérémonie en place.

**LA SÉANCE EST LEVÉE À 20H45**